

**ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**  
**Procès verbal du conseil d'école n°1- mardi 15 octobre 2019**

**Présents :**

**Maire :** M. NIVELLE Laurent

**Élus :** Mme FOUQUET Martine, Mme CHIGNARD-HUGUET Anne-Maud, M. LAVA Philippe

**Délégués Départementaux de l'éducation Nationale :** Mme GLEMET

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes MORTIER Sonia, WARIN Aurore, POUDRE Chloé, RODAYER Estelle, VIDGRIN Mélanie, GUILLEMET Mathilde, QUELEN Magalie et M.MASSON Sébastien

**Enseignants :** Mmes MÊME Élisabeth, POHU Claire, GROUBATCH Patricia, LATANIERE Sylvie, BRICHET Claire et M. CAILLY François

**Excusés :**

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. FABIEN

Élus : M. DEROUET Stéphane

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Représentants des parents d'élèves : M. DEMAS Stéphane

Ouverture de la séance à 18h. Secrétaire : Mme GROUBATCH

**1 -Tour de table et présentation des membres du conseil d'école 2019-2020**

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme Chignard), les cinq représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 3), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du Rased.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Remerciements pour l'implication de tout le personnel de l'école (ATSEM, employés communaux et les accompagnants d'élèves en situation de handicap)

**2-Effectifs à la rentrée 2019**

<b><u>Années</u></b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b><u>Effectifs rentrée</u></b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>121</b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>101</b>	<b>107</b>	<b>114</b>

<b><u>niveau</u></b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b><u>Effectifs</u></b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>21</b>

<b>E. MEME</b>	<b>P.GROUBATCH K. LAFON</b>	<b>C. POHU</b>	<b>F.CAILLY S. LATANIERE</b>	<b>C. BRICHET</b>
14 PS-12 MS <b>26</b>	12GS-9CP <b>21</b>	8 CP-13CE1 <b>21</b>	7 CE2- 18 CM1 <b>25</b>	21 CM2 <b>21</b>
114 élèves (moyenne par classe : 22,8 élèves)				

4 nouvelles inscriptions en CE1 et CM1 au mois de novembre

### **3-Élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre, les personnes ayant participé à leur préparation sont remerciées. Sur 142 inscrits, il y a eu 76 votants dont 6 votes nuls et un vote blanc . La participation a été de 53,52%.

années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
% votants	53	45	49	42	52	65	59	63	51,82

Sur 5 postes à pourvoir, 5 ont été pourvus.

Classes	Représentants titulaires
<b>PS-MS</b>	GUILLEMET Mathilde
<b>GS-CP</b>	DEMAS Stephane
<b>CP-CE1</b>	MORTIER Sonia
<b>CE2-CM1</b>	POUDRE Chloé
<b>CM2</b>	QUELEN Magalie

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : [parents.stelem@laposte.fr](mailto:parents.stelem@laposte.fr)

### **4-Bibliothèque**

Présentation de l'association et des bénévoles.

Projet de mise en place d'une charte de bon fonctionnement de la bibliothèque.

Il faudra trouver un remplaçant à Mme Warin qui accompagnait la classe de CP/CE1 à la bibliothèque le lundi après-midi.

Le prochain passage du bibliobus est prévu pour avril 2020.

### **5-Règlement intérieur de l'école**

La mise à jour apportée au règlement concerne : l'obligation scolaire dès 3 ans.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature, début novembre, avec la charte de la laïcité à l'école.

### **6-Projet d'école 2019-2022 Pour une école de la confiance**

Durant l'année scolaire 2018-2019, l'équipe pédagogique a dressé un bilan du projet d'école 2015-2019 et a écrit le nouveau projet pour les années 2019-2022. Voici les axes et les objectifs retenus par l'équipe pour chacune des 4 ambitions :

#### **Ambition n°1 : Garantir à chaque élève sa propre réussite**

Axe 1 : assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève.

##### l'objectif :

- Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves :

##### Les actions :

- Étendre l'utilisation du livret scolaire unique à partir du CP
- Réfléchir aux pratiques de l'évaluation

Axe2 : Former à la complexité du monde

##### les objectifs :

- Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours

##### Les actions :

- Créer un tableau des compétences à acquérir à l'école primaire
- Travailler sur le bon usage du numérique

- Mettre en place la semaine sans écran
- Créer une mémoire numérique (un dossier par élève durant sa scolarité)

- Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

Les actions :

- Proposer aux élèves d'être à l'initiative d'un projet de groupe

## **Ambition n°2 : Construire pour chacun sa place dans la société**

Axe 1 : favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

les objectifs :

- Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble »

Les actions :

-Participation de toutes les classes au PLC, poursuivre les conseils de classe, les travaux de groupes

- Poursuivre le travail sur la gestion des conflits et les messages clairs

- Développer la prise en compte des compétences psychosociales

Les actions :

- Savoir prendre des décisions, gérer son stress, ses émotions, ses relations aux autres

Axe 2 : développer des compétences citoyennes et culturelles l'ouverture à l'international

Les objectifs :

- Renforcer l'éducation artistique et culturelle

Les actions :

-Proposer un large choix d'actions tout au long de la scolarité: classe de découvertes, théâtre, défis maths, défis sciences, actions culturelles (musée, bibliothèque, chorale...)

- Rendre lisible le parcours d'éducation artistique et culturelle

- Former à l'esprit critique des élèves et éduquer aux médias

Les actions :

- Apprendre à lire une image
- Participer à la semaine de la presse
- S'abonner à un journal

## **Ambition n°3: Ne laisser personne au bord du chemin**

Axe 1 : Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

L'objectif :

- Réussir l'inclusion au quotidien

Les actions :

- Cibler le plan d'accompagnement le plus ajusté à l'élève
- Assurer la transmission des plans et prises en charge spécifiques

## **Ambition n°4: Travailler ensemble à la réussite de tous**

Axe 1 : Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

L'objectif :

- Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

Les actions :

- Poursuivre les rencontres familles-élèves-enseignants en milieu d'année
- Mettre en place des actions facilitant des temps de partage avec les parents

## 7-Accueil des TPS

Présentation des grands principes de l'accueil des TPS à l'école maternelle. (BO du 15 janvier 2013 relatif à la scolarisation des enfants de moins de trois ans)

Au vu des grands principes exposés, (projet d'accueil inscrit au projet d'école, spécificités d'accueil des TPS, locaux adaptés, taux d'encadrement...), sachant que la classe compte aujourd'hui 26 élèves de PS/MS (dont 1 élève à besoins particuliers) et une 27ème élève à « mi-temps », nous considérons aujourd'hui que les conditions ne sont pas réunies pour envisager un accueil de TPS.

Il est demandé à la municipalité de contacter les familles afin de leur expliquer que la situation de l'école a évolué et ne permet plus aujourd'hui l'accueil de TPS.

Il est proposé que nous réfléchissions, au prochain conseil d'école, à un principe de fonctionnement qui nous permettra de ne pas nous retrouver dans cette situation à l'avenir. Le ministère de l'éducation nationale préconise en effet des classes à 24 élèves. Nous pourrions, par exemple, accepter des TPS dans la mesure où l'effectif de la classe maternelle ne dépasse pas 24 enfants.

## 8-Projets pédagogiques à venir

### 8.a- Financement :

Monsieur le Maire confirme le renouvellement du budget de 900€ accordé à l'école pour couvrir les frais de transport.

### 8.b- Projet inter-cycles :

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de quatre classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

Participation à la chorale du secteur de Gennes des élèves de la GS au CM2 : apprentissage de 5 à 6 chants choisis par l'ensemble des enseignants, répétition générale avec l'école des Rosiers et représentation devant les parents au collège de Gennes fin mai.

« Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle, tous les élèves courent ensemble.

« Anim'athlé » : participation des classes de CE2/CM1 et CM2. Cette rencontre aura lieu le 14 mai.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles auront lieu de fin mars à fin juin à la piscine du Val de Thouet, les mardis, sur 12 séances. L'arrivée à la piscine est prévue pour 9h40 et le départ pour 10h50. Quatre parcours seront installés sur le petit et le grand bassin. Des parents seront sollicités pour accompagner les classes.

Piste routière : En lien avec leur parcours citoyen, les élèves de CE2-CM1-CM2 se déplaceront sur la piste routière de Tuffalun les 7 et 8 novembre.

Il est envisagé, comme l'an passé, qu'une piste vélo et qu'un circuit de maniabilité soient installés dans l'école au deuxième trimestre.

Partenariat comité sportif golf : Dans le cadre de ce partenariat, l'école sera dotée durant une période de matériel pour découvrir le golf.

### **8.c- Projets par classe :**

Les cinq classes poursuivent le travail engagé depuis trois ans autour du renforcement des compétences psychosociales.

#### **Les classes de PS-MS / GS-CP/CP-CE1 :**

Projet artistique :

- Partenariat avec le musée Joseph Denais.
  - Partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional) sur le thème : art et nature.
- 3 animations : Land Art (automne), art naturel (printemps-été) et univers sonore (printemps).
- Inscription à un parcours culturel avec les médiathèques de Saumur et Doué la Fontaine.

#### **Classe de CE2-CM1 :**

Dans le cadre d'un parcours culturel avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à trois spectacles dans la saison et bénéficiera d'un atelier de magie en classe au mois de novembre. Par ailleurs, les élèves devraient bénéficier de quelques heures d'intervention d'un comédien professionnel dans la classe, pour appréhender la pratique du théâtre puis présenter leur travail devant d'autres écoles dans le cadre du Printemps théâtral des écoles, en mai prochain.

#### **Classe de CM2 :**

Inscription à un parcours culturel avec la médiathèque de Saumur sur le Manga.  
Visite de l'unité de valorisation des déchets de Lasse en lien avec le travail sur l'énergie fait en classe.  
Concernant la liaison CM2/6ème : M. Bialas, professeur de langue, interviendra auprès des CM2 pour une première initiation à l'allemand.

### **9-Sécurité**

#### **Exercice de type « attentat intrusion »**

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'un exercice de type « attentat intrusion » dans les écoles, au premier trimestre.

**L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.**

Les écoles sont désormais dotées d'un Plan Particulier de Mise en sûreté « attentat-intrusion ». Dans le cadre d'un diagnostic complet de mise en sûreté de l'école Y. Lombard, un nouveau portail pour sécuriser l'accès aux deux cours de récréation et au garage à vélo a été installé. La porte du hall d'entrée va être équipée d'un système de verrouillage à la fermeture.

**Classe de PS-MS** : l'exercice prend la forme d'un jeu pour apprendre à se repérer dans l'école. Chaque élève de MS prend en charge un élève plus petit.

**Classes de GS-CP / CP-CE1/ CE2-CM1** : l'exercice consiste à se déplacer silencieusement dans l'école sans se faire remarquer.

**Classe de CM2** : un temps d'échange préalable peut avoir lieu pour expliquer l'intérêt de l'exercice, ainsi qu'un temps d'évaluation. Les élèves doivent quitter rapidement la classe en silence pour se regrouper à l'extérieur de l'école. Un appel à la gendarmerie peut être simulé.

#### **Exercice de type « alerte incendie »**

Un exercice est prévu

## **10-Travaux et équipements**

### **6.a- Réalisés**

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- la fermeture entre les deux classes de GS-CP et CP-CE1

### **6.b-A venir**

Nouveau système de fermeture de la porte du hall d'entrée avec l'installation d'une ouverture à distance

### **6.c-Demandés**

- un ordinateur (il faudrait peut-être envisager l'achat d'un ordinateur portable)
- consolidation des corniches en béton
- remise à neuf des appuis de fenêtres (vacances d'automne en fonction de la météo)
- deux vidéoprojecteurs
- évacuation de l'eau de pluie dans la cour des grands
- poubelles sous les préaux

Les résultats de l'étude sur la qualité de l'air sont bons.

Un éclairage a été installé pour l'accès à la garderie le matin et le soir.

## **11-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...**

Discussion autour de la rénovation des toilettes et du projet de création d'une salle de motricité.

La sécurité à l'école : non respect des règles de stationnement devant l'école. Échange sur les travaux et la modification du passage protégé devant l'école.

Cantine : une fois par semaine un menu végétarien est prévu à partir du mois de novembre (phase d'expérimentation)

Travailler autour de la réduction des déchets.

Rythmes scolaires : un questionnaire est prévu auprès des familles pour connaître leur avis.

Président de séance, François Cailly

Secrétaire de séance, Patricia Groubatch

